

Arboviroses - Hexagone

Semaine 21-2025. Date de publication : 21 mai 2025

ÉDITION NATIONALE

Bilan de la surveillance renforcée de la dengue, du chikungunya et du Zika en France hexagonale du 1^{er} mai au 20 mai 2025

La surveillance de la Dengue, du chikungunya et du Zika est basée sur la déclaration obligatoire. Pendant la période d'activité du moustique vecteur *Aedes albopictus*, du 1^{er} mai au 30 novembre de chaque année, elle est complétée par un dispositif de surveillance renforcée saisonnière dans les départements hexagonaux, coordonné par Santé publique France en lien avec les Agences régionales de santé (ARS).

Du 1^{er} janvier au 30 avril, ont été identifiés :

- 1123 cas importés de dengue
- 728 cas importés de chikungunya
- 4 cas importés de Zika

Points clés de la semaine 21-2025

Chikungunya, dengue et Zika (page 2)

Cas autochtones

Aucun cas autochtone n'a été identifié en France hexagonale.

Cas importés

Depuis le 1^{er} mai, début de la surveillance renforcée, jusqu'au 20 mai 2025, ont été identifiés :

- 152 cas importés de **dengue**, (n=137 dans les départements colonisés par *Aedes albopictus*)
- 225 cas importés de **chikungunya** (n=214 dans les départements colonisés par *Aedes albopictus*)
- 1 cas importés de **Zika** (n=1 dans les départements colonisés par *Aedes albopictus*)

Chikungunya, dengue et Zika

Episodes de transmission autochtone

Aucun épisode de transmission autochtone n'a été identifié en France hexagonale.

Cas importés du 1^{er} mai au 20 mai

Dans le cadre de la surveillance renforcée, 225 cas de chikungunya, 152 cas de dengue et 1 cas de Zika importés ont été identifiés entre le 1^{er} et le 20 mai.

Tableau 1 – Nombre de cas confirmés ou probables importés de chikungunya, de dengue et de Zika, par région, France hexagonale (du 01/05/2025 au 20/05/2025)

Région	Chikungunya	Dengue	Zika
Auvergne-Rhône-Alpes	37	31	0
Bourgogne-Franche-Comté	11	2	0
Bretagne	10	2	0
Centre-Val de Loire	3	2	0
Corse	1	0	0
Grand Est	4	1	0
Hauts-de-France	6	15	0
Ile-de-France	26	32	0
Normandie	5	5	0
Nouvelle-Aquitaine	52	25	0
Occitanie	36	20	0
Pays de la Loire	14	5	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20	12	1
Total	225	152	1

Tableau 2 – Répartition des cas importés de dengue par pays ou zone de séjour (données du 01/05/2025 au 20/05/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
GUADELOUPE	64
MARTINIQUE	49
POLYNESIE FRANÇAISE	18
THAILANDE	6
CÔTE D'IVOIRE	4
GUYANE FRANÇAISE	3
BRESIL	1
CAMEROUN	1
CAP-VERT	1
COMORES	1
CUBA	1
INDONESIE	1
PHILIPPINES	1
REUNION	1
Total	152

Tableau 3 – Répartition des cas importés de chikungunya par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 20/05/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
LA REUNION	212
ILE MAURICE	9
INDONESIE	1
MAYOTTE	1
(En cours d'investigation)	2
Total	225

Tableau 4 – Répartition des cas importés de Zika par pays ou zone de séjour, données du 01/05/2025 au 20/05/2025)

Pays ou zone de séjour	Nombre de cas
THAILANDE	1
Total	1

Dispositif de surveillance

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies transmises par les moustiques *Aedes*. *Aedes albopictus*, ou « moustique tigre » est présent sur le territoire hexagonal (81 départements colonisés) et actif entre les mois de mai et de novembre.

Elles font l'objet d'une surveillance en France hexagonale qui vise en premier lieu à prévenir et/ou limiter l'installation d'un cycle de transmission de ces arboviroses.

Cette surveillance repose sur la déclaration obligatoire (DO) de tous les cas documentés biologiquement, importés et autochtones. Elle est renforcée, notamment par le transfert automatisé des résultats des laboratoires Eurofins et Cerba et une sensibilisation des professionnels de santé, pendant la période d'activité des moustiques du 1er mai au 30 novembre pour faire face au risque de transmission locale.

Au cours de cette période, des interventions de démoustication adaptées peuvent être réalisées autour des lieux fréquentés par les cas en période virémique pour limiter le risque de transmission.

Situation en Europe

Dengue : Episodes de transmission autochtone en Europe (ECDC)

Chikungunya : Episodes de transmission autochtone en Europe (ECDC)

Partenaires

Santé publique France remercie tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances : les professionnels de santé hospitaliers ou libéraux (médecins et biologistes), les laboratoires Eurofins et Cerba, les opérateurs de démoustication, le CNR des arbovirus et les ARS.

Pour en savoir plus

Site du [CNR des arbovirus](#)

Chikungunya, dengue et Zika

Site de Santé publique France : [chikungunya, dengue, Zika](#)

Équipe de rédaction

DIRECTION DES MALADIES INFECTIEUSES ET DIRECTION DES RÉGIONS, SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Pour nous citer : Santé publique France. Surveillance sanitaire. Bulletin arboviroses. Édition nationale. 21/2025. Saint-Maurice : Santé publique France, 2025.

Directrice de publication : Caroline SEMAILLE

Dépôt légal : 21 mai 2025

Contact : presse@santepubliquefrance.fr